

n'est pas différent de la situation qui existe dans d'autres pays industrialisés où les choses vont bien. Cela réfute donc l'argument voulant que l'entreprise d'État soit trop importante.

Une autre raison que l'on donne pour privatiser, c'est que cela va créer de nouveaux emplois, de nouveaux investissements et conduire à une économie rajeunie et à un secteur privé rationalisé. Cela peut sembler prometteur, mais rien dans le passé ne permet de prévoir qu'il en sera ainsi. L'expérience de ma province de Colombie-Britannique indique qu'il ne faut pas s'attendre à un miracle économique. La privatisation de la BCRIC dans cette province n'en a pas amené. En fait la privatisation pourrait conduire à une série de prises de possession où des géants de l'entreprise privée absorberaient des géants du secteur public. Comme le disait le premier ministre (M. Mulroney): «Je n'ai pas encore vu de prise de possession qui ait créé un seul emploi—sauf pour les avocats et les comptables». La privatisation pourrait simplement conduire à une plus grande concentration.

Une autre idée c'est que les sociétés d'État démoralisent et gênent le secteur privé en s'appropriant le capital disponible et en les concurrençant injustement. Voyons les prérogatives particulières de certaines sociétés d'État. Elles ont accès aux capitaux au taux du gouvernement, elles ont l'immunité juridique et fiscale, un meilleur accès au processus politique et la possibilité de ne pas payer de dividendes. Ce sont des avantages, mais quels sont les inconvénients? Les sociétés d'État doivent poursuivre certains objectifs déficitaires parce qu'ils sont dans l'intérêt national, elles doivent parfois financer de lourdes dettes et s'arranger d'un actionnaire complexe et bureaucratisé, le gouvernement du Canada ou un gouvernement provincial. Il me semble que ces deux aspects s'équilibrent et qu'il est bien difficile de dire lequel l'emporte.

On dit que la privatisation augmente la concurrence. Comment? Dans le cas de de Havilland et de Canadair il n'y a pas de véritable concurrence. Certaines sociétés que l'on veut privatiser seront vendues à des monopoles.

On dit aussi que les sociétés d'État n'utilisent pas les facteurs de production aussi efficacement que les sociétés privées. Je pourrais dire que *Dome Petroleum*, *Massey-Ferguson* et *Maislin Trucking* sont des exemples de mauvaises sociétés privées, tout comme il y a de mauvaises sociétés d'État. Selon les compagnies que l'on considère on peut en voir de bonnes et de mauvaises des deux côtés.

Un autre argument en faveur de la privatisation c'est qu'elle aura un effet salutaire pour le gouvernement. Tout d'abord, la privatisation peut être utilisée pour se débarrasser des sociétés dont le mandat ne cadre pas avec les objectifs politiques généraux. Dans ce cas, au lieu de dire que les sociétés en question sont inefficaces, il faut dire qu'elles ne contribuent pas utilement aux objectifs. Toutefois, comment détermine-t-on si leur mandat cadre avec les objectifs alors qu'on ne leur a jamais donné de mandat clair? Peut-être pourrait-on commencer par là et les rendre publiquement responsables. Peut-être faudrait-il les réformer plutôt que les éliminer.

D'après le Pr Langford, l'hostilité la plus vive à l'égard des sociétés publiques et l'appui le plus marqué à l'égard de la privatisation venaient de personnes exerçant des fonctions de direction et de surveillance dont le traitement était supérieur à 50 000 \$ par année.

Canadair Limitée—Loi

Il s'agit vraiment du premier débat sur la privatisation que nous avons tenu à la Chambre. La ministre a prononcé aujourd'hui un discours très décevant, car elle n'a pas su aborder certains de ces points.

M. Mantha: Le vôtre est formidable.

Une voix: Son étoile se lève.

M. Waddell: Il y a une différence entre prononcer un discours de relations publiques en lisant des notes préparées par un bureaucrate, et montrer réellement que l'on comprend la question. Il est nécessaire de discuter de la question au Canada. Nous ne devrions pas chercher à mettre l'accent sur l'idéologie néo-conservatrice sur laquelle s'appuie cette initiative, mais sur les réalités économiques. Cela s'applique à mon parti aussi bien qu'au parti libéral. Nous ne pouvons pas nous opposer à la vente de toutes les sociétés d'État mais, comme hommes et femmes politiques et comme partis responsables, nous pouvons dire que nous voulons savoir pourquoi le gouvernement préconise la privatisation. S'agit-il, en l'occurrence, de protéger des emplois à Montréal? Le cas échéant, la protection prévue est insuffisante. S'agit-il pour le gouvernement de se procurer des fonds? Comme je l'ai fait remarquer, à toutes fins pratiques, on est en train de vendre à perte. S'agit-il d'une question de planification économique ou d'expansion future dans le secteur de l'aérospatiale? Auparavant, les conservateurs voulaient créer une société d'État géante en groupant de Havilland et Canadair. Or, ils ont vendu de Havilland à une entreprise américaine. De quelle sorte de planification parle-t-on?

Certes, il est peut-être plus avantageux de vendre à une entreprise canadienne qu'à une société américaine dans ce cas-ci, mais Bombardier possède-t-elle les compétences voulues? C'est une entreprise solide, mais quelles spécialisations possède-t-elle dans le domaine de la commercialisation internationale des pièces d'avion pour l'industrie aéronautique et aérospatiale? Le gouvernement a invoqué l'argument de la compétence pour justifier la vente de de Havilland à Boeing. Sa politique est truffée d'incohérences.

Nous nous opposons au projet de loi pour les trois raisons suivantes: d'abord, le projet de loi est fondé sur des motifs idéologiques et non pas économiques; ensuite, les objectifs de la privatisation de cette société d'État ne sont pas clairs; en fait, ils ne le sont pour aucun des autres projets de privatisation proposés par le gouvernement; enfin, la transaction en elle-même équivaut à la liquidation forcée d'une société d'État gavée, que l'on cède pratiquement au secteur privé sans prévoir de garanties suffisantes en matière d'emploi pour les travailleurs. Voilà pourquoi nous nous opposons à cette mesure.

[Français]

M. Guy Ricard (Laval): Madame la Présidente, c'est un honneur pour moi aujourd'hui d'avoir le privilège de m'adresser à cette Chambre sur la privatisation de la société Canadair et sa vente à la société québécoise Bombardier Incorporée. Je suis aussi heureux de voir que le parti libéral appuie cette vente ainsi que le projet de loi du gouvernement. Je ne suis pas étonné de voir que le Nouveau parti démocratique refuse de l'appuyer parce qu'on connaît ses positions et si un projet de loi «n'emphase» pas sur les syndicats, ils sont toujours contre. Alors il n'est pas étonnant qu'ils soient contre le projet de loi.